

# LA LETTRE DE SAINT CHRISTOPHE

Bulletin d'information de Saint Christophe en Oisans

## 2024



La Meije - 3982 m  
Massif des Ecrins

Commune  
de *St Christophe en Oisans*



Chloé Tairraz

Le cœur de l'espoir réalisé par les habitants avec des lampes frontales.

Chloé TAIRRAZ - Photographe



Chapelle « Notre Dame des glaciers » de La Bérarde 1892-2024

*Jean Louis ARTHAUD, maire de Saint Christophe en Oisans  
et son conseil municipal*

*sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.  
Que la santé nous donne le courage, la force et la détermination pour défendre  
ensemble notre Vallée et donner un avenir à la Bérarde de demain.*

## *Le mot du Maire*

2024 restera à jamais gravée dans l'histoire de la Bérarde, de la vallée du Vénéon. C'est une plaie béante qui n'aura de cicatrisation partielle qu'avec le retour des habitants dans leurs hameaux de la Bérarde et des Etages et la leur d'un espoir pour une reprise d'activité touristique et commerciale.

Je voudrais saluer et remercier du fond du cœur les habitants qui malgré leur immense chagrin, leur profonde douleur, leur désarroi ont su faire face avec beaucoup de dignité à cette catastrophe incommensurable. Comme il a été souvent dit par les médias : « La Bérarde n'est plus qu'un champ de ruines ». Si dès le lendemain les habitants et les entreprises ont commencé à travailler et n'ont cessé jusqu'en novembre, il faudra continuer. Un chantier gigantesque s'ouvre à nous, nous devons faire face, nous devons être une force de propositions, nous devons argumenter et chercher des solutions pour la Bérarde de demain. Des solutions que nous devons travailler **ensemble** avec tous les services de l'Etat et partenaires. Quand nous entendons à la télévision : « il faut se préparer à ce que la Bérarde devienne un pâturage », c'est un coup de poignard, des mots qui font très mal, ce n'est tout simplement pas possible. Nous mettons et mettrons toute notre énergie pour donner un avenir à la Bérarde. Oui, il y aura un avenir, non pas reconstruire, nous l'avons bien compris, mais **protéger** pour **sauver** l'existant et avoir quelques mètres carrés pour permettre aux familles qui ont tout perdu de revenir à leurs racines, et c'est possible.

Nous avons bénéficié d'un immense élan de solidarité dès la première heure, Monsieur le Préfet, les services de la préfecture, la sécurité civile, les pompiers, le secours en montagne, le conseil régional, le conseil départemental, la gendarmerie, le service RTM, le Parc national des Ecrins, la SATA, les guides, les gardiens de refuge, les chasseurs, les moniteurs de ski, les employés communaux, les élus de l'ensemble des communes de l'Oisans et bien au-delà et tellement de bénévoles étaient à nos côtés. Nous ne dirons jamais assez merci à toutes ces mains tendues indispensables dans la gestion d'un tel événement. Toutes ces personnes, chacune dans leur domaine de compétence ont été un soutien sans limite dans cette épreuve. Aujourd'hui encore nous recevons des dons, des courriers de soutien, d'encouragement à ne rien lâcher.

La lettre 2023 vous présentait de nombreux projets, le destin en a décidé autrement. Nous avons des actions à terminer, d'autres à concrétiser réparties sur les différents hameaux, tout n'était pas simple mais la commune avançait avec une belle dynamique.

Les 20 et 21 juin 2024, je ne peux pas écrire, l'impensable est arrivé : depuis des décennies, nous connaissions la dangerosité des Etançons. De très nombreuses études depuis plus de 30 ans avaient toutes en conclusion : il faut protéger la Bérarde. Nous ne pouvons que déplorer l'absence de travaux, qui pour nous, n'auraient pas évité les conséquences de la crue mais en auraient largement diminué l'impact. La Bérarde a vécu avec une épée de Damoclès au-dessus de sa tête. Aujourd'hui, le drame est là, un miracle, sans aucune victime à déplorer mais avec une population en grande détresse psychologique. Il faut avancer, se tourner vers l'avenir, les dangers sont avérés, le lac méconnu de nombreux d'entre nous dont la municipalité, va être mis en observation, les moraines déstabilisées par la fonte des glaciers vont être quantifiées, les événements climatiques seront également analysés. La prise en compte de tous ces paramètres va conduire à la création d'un ouvrage de protection certainement très important donc très coûteux. Nous devons dès aujourd'hui solliciter tous les organismes qui pourront nous soutenir et faire appel également au mécénat.

Le hameau de La Bérarde, un mythe, un camp de base, haut lieu de l'alpinisme est connu et apprécié dans le monde entier. Ses paysages, son patrimoine montagnard exceptionnel, ses voies d'escalades, ses courses emblématiques se doivent d'avoir un AVENIR.

Tous les services communaux, administratifs, techniques, mon conseil municipal sont mis à dure épreuve mais continueront sans relâche à être à vos côtés, à votre écoute, à vous défendre et à vous apporter dans la mesure du possible une réponse à vos questions.

Je suis à votre disposition à mon bureau en mairie ou sur mon portable 06 08 04 79 48.

**Jean-Louis ARTHAUD**



## *Travaux réalisés en 2024 et perspectives 2025*

### **Plan du Lac / Gîte / base nautique / Lanchâtra**

Par précaution compte tenu des conditions météorologiques, le gîte a été évacué et le parking interdit par arrêté municipal en date du 13 juin 2024. Cet établissement qui était une porte d'entrée pour la commune est condamné, nous avons dû prendre une délibération demandant sa destruction dans le cadre de la loi Barnier. Avec l'évolution de l'engravement du Vénéon, la surélévation de la route, et les menaces liées à l'eau, la sécurité de cet établissement recevant du public (ERP) ne peut plus être garantie. A la suite de cette décision nous avons adressé au RTM une demande de protection pour un nouvel hébergement à la base nautique. Un courrier a également été adressé à Madame la Préfète pour autorisation.

Le début de saison a été catastrophique pour la base nautique avant même que l'activité soit totalement arrêtée. La navigation sur le Vénéon était devenue trop dangereuse compte tenu du transport très conséquent de matériaux et la présence des engins dans le cours d'eau.

La passerelle de Lanchatra n'a pas résisté face à la violence du torrent et la présence de nombreux embâcles. La disparition de cet ouvrage rend l'accès au hameau de Lanchatra beaucoup plus long mais aussi et surtout dangereux en hiver. La communauté de communes de l'Oisans est en charge de l'étude de faisabilité d'un nouvel équipement à l'horizon 2026. Le chemin depuis le barrage fera l'objet d'une attention particulière pour son entretien dès le printemps.



## Saint Christophe (La Ville)

Les travaux de la « traversée centre Bourg » phase 2 ont été finalisés le 21/11/2024. Il restera à réaliser les levées de réserves au printemps 2025, reprise du talus enherbé érodé par le ruissellement sur le nouveau chemin d'accès à l'ancienne école. (Départ depuis le parking amont du village).

Le montant total de ces travaux (phase 2) s'est élevé à la somme de 238 432,80 € HT.

Ce chantier, phase 1 & 2 représente un coût total de 693 319.79 € HT.

Financement de l'opération : 319 481€ soit :

231 481€ du Département, 73 000 € de la Région et 15 000 € de la Communauté de Communes de l'Oisans.

Nous remercions les riverains pour leur patience et compréhension ainsi que les entreprises pour leur professionnalisme. Vous avez permis de mener à bien cette deuxième phase malgré les contraintes sur la route d'accès.



Après la réfection des toits de l'église et de la cure, nous avons demandé à Madame Muriel VETTIER, bureau d'architecture, de nous faire une proposition pour assainir et recrépir ces deux bâtiments ainsi que le mur et la couvantine du cimetière qui présentent de nombreuses fissures. Ces travaux sont indispensables pour garantir l'étanchéité et préserver les ouvrages. Madame Vettier nous propose un enduit à la chaux et / ou un enduit pierre vue fonction de l'état des murs. Ce dossier vient d'être finalisé, les travaux devraient se dérouler de juillet à octobre 2025.

Courant 2025, nous allons également lancer une étude pour reprendre les pavés de la place de la mairie et pour la réhabilitation du lavoir, il serait dommage d'abandonner ce patrimoine.

## Pré Clot

L'électricien doit effectuer le branchement du défibrillateur qui a été installé à proximité du transformateur.

## Champhorent

L'entreprise FIAT a curé le « Comba » juste avant les intempéries de juin. Ces travaux ont permis de canaliser la ruine dans la nuit du 20 au 21 juin et ainsi en limiter les dégâts.

Montant de l'opération : 16 800 € HT à la charge de la commune.

Les travaux de reprise de la conduite d'eau qui alimente le lavoir depuis le haut du village initialement prévus en 2024 seront réalisés au printemps 2025 par l'entreprise FIAT.



## Les Etages

Les intempéries de juin et septembre n'ont pas épargné ce hameau, 5 maisons en rive droite et une en rive gauche ont été impactées. Actuellement les habitants ne peuvent revenir chez eux, cette interdiction pourra être levée après l'achèvement des travaux de protection et la création du nouveau pont. Les études d'aménagement du Vénéon aux Etages font l'objet d'un traitement spécifique indépendant de la Bérarde. Les premiers travaux d'enrochement engagés au cours de l'été ont subi des dommages importants lors de la crue de septembre. Le SYMBHI a mandaté à nouveau les entreprises pour reprendre les protections de berges et le curage du torrent dans toute la traversée du village. Cette première tranche a été réceptionnée en novembre 2024. Nous sommes toujours en attente d'un chiffrage pour la réalisation d'un nouveau pont et définir son implantation. Plusieurs scénarii sont possibles, ils seront étudiés par un cabinet spécialisé qui déterminera le dimensionnement hydraulique de l'ouvrage.

La couverture en téléphonie mobile du hameau des Etages a disparu suite à la destruction du relais de la Bérarde. Les études sont actuellement en cours par les services d'Orange qui espèrent une solution pour le premier semestre 2025 avec une couverture mobile « en extérieur » et si possible « en intérieur », informations du 14 janvier 2025.





## La Bérarde

Que dire..... nous avons des projets plein la tête, merlon du camping, installation des nouvelles tentes prêtes à camper prévue du 24 au 28 juin, réhabilitation des sanitaires du camping, finalisation de l'éclairage public, nouveaux rideaux à l'auberge.....

Rien n'a été annulé, tout a été reporté.

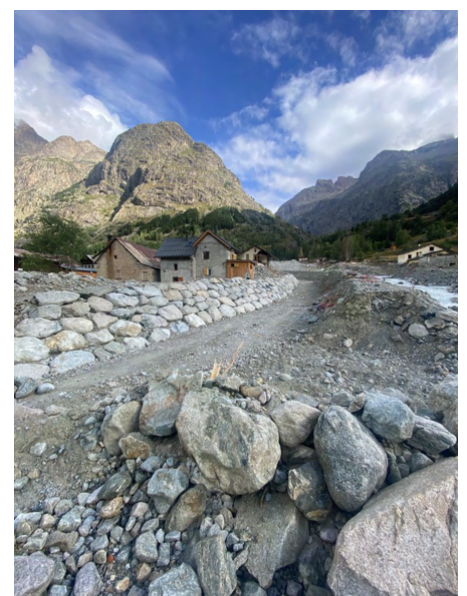
Seul le chenal sous le pont du camping, travaux missionnés par le RTM a pu être réalisé par l'entreprise Gravier.

Montant des travaux : 8 539,50 € HT subventionné à hauteur de 7 100,00 € par le fonds vert.

Le matériel étant à la Bérarde pour les travaux du camping, dès le lendemain de la catastrophe nous avons pu mobiliser l'entreprise qui a travaillé jusqu'en novembre.



1



6





Pour protéger et rendre accessible le cœur du village, des travaux d'urgence ont été engagés par la commune. Enrochements du nouveau lit des Etançons, création d'un chenal dans l'ancien lit, curage dans le Vénéon au niveau du camping, déblaiement, évacuation des matériaux, création d'une passerelle.

Montant des travaux : 455 565 € HT subventionné à hauteur de 40% soit 182 226,00 € par le conseil départemental. Le montant total de la subvention allouée par le département de l'Isère est de 235 281,00 €, la différence sera versée lors des prochains travaux.

En parallèle aux travaux, trois journées de dépollution ont été organisées. De très nombreux bénévoles repartis dans le village de la Bélarde et sur les berges du Vénéon ont participé à ces opérations. Les bennes ont été remplies, les carcasses de voitures évacuées par un garagiste et les derniers bags remplis le long du Vénéon en direction des Etages évacués par hélicoptère.



2

Photo 1 : Pont de La Bélarde  
Création de la 2e arche en 1957  
Photo 2 : La Bélarde en 1968



## Boîtes aux lettres

Les travaux du centre bourg étant terminés il nous a semblé opportun de mettre en place des boîtes aux lettres groupées au départ du chemin des Roures , sur la nouvelle placette face à la bibliothèque et associer à cette commande le remplacement des boites au départ du chemin de Champébran. Leur installation est prévue dès que les conditions le permettront.

## Les enrobés

Réalisation de l'enrobé du nouveau parking de Champhorent afin qu'il puisse servir de DZ.

DZ qui permettra un stockage et des héliportages plus sécuritaires et en particulier pour la réhabilitation du refuge de La Lavey qui va engendrer de nombreuses rotations.

L'accès et la DZ de Saint Christophe ont également été faits et la DZ entièrement nettoyée par les employés communaux (bois, gravats.....).

Réfection aussi de la DZ de la Bélarde, épargnée lors de la catastrophe elle a permis d'optimiser les rotations des hélicoptères.

Et enfin une couche de pata et colpatch a été posée au départ de la route de Bernardière afin de boucher les trous en attente de l'enrobé.

Travaux financés par la commune pour un montant de 75 621 € HT.

En 2025 nous devrions terminer la route de Leyrette et, si le budget le permet reprendre une portion de la route de Bernardière et des Granges.

## Toilettes publiques

Des cabines autonomes avec WC sec ont été installées sur les parkings au départ du refuge de la Selle et de la Lavey. Ces équipements actuellement fermés seront ouverts dès le printemps et entretenus par les services techniques.

Ces travaux pour un montant de 48 979,30 € HT pour SANISPHERE fournisseur des modules et 5 500,00 € HT pour l'entreprise FIAT qui a réalisé les terrassements.

Ce dossier a été subventionné par le conseil départemental à hauteur de 28 646,00 € et 7 161,31 € par la communauté de communes de l'Oisans.



DZ de La Bélarde



Départ du refuge de la Selle aux Prés

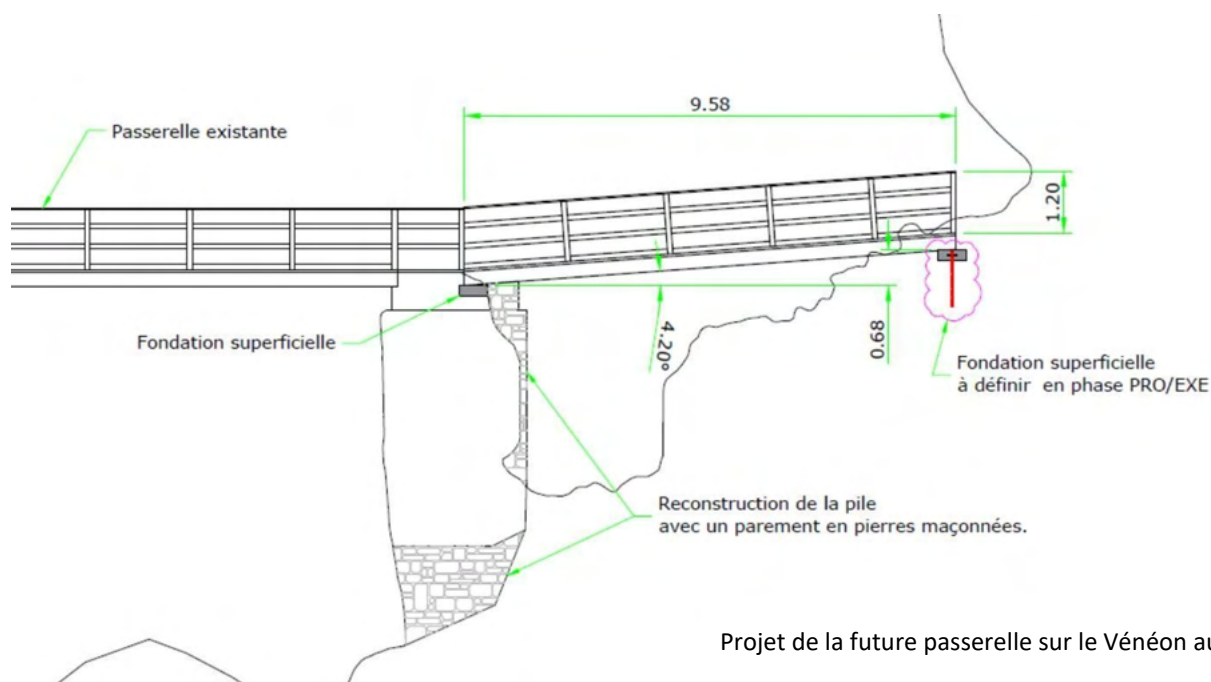


## Passerelles / Ponts

Comme à Lanchatra, certains accès n'étaient plus possibles, le pont du Clot, le pont du Diable ont été emportés ou fortement détériorés. La communauté de communes dans le cadre du PDIPR ( plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) a lancé un programme de réalisation. Les travaux au pont du Clot vont être réalisés courant du premier trimestre 2025. Le pont du Diable va être remplacé par une passerelle sur câbles , le Puy va retrouver son accès normal. Les autres passerelles endommagées, la Gassaudia, le Soreiller ont été ou vont être dès le printemps reconstruites par les employés municipaux et donc opérationnelles pour la saison 2025. Les agents du parc national des Ecrins ont effectué un travail remarquable pour rétablir sentiers et passerelles pour la saison 2024. Toutes les passerelles en cœur de parc seront également en place pour la saison 2025.



Simulation de la future passerelle du Diable



Projet de la future passerelle sur le Vénéon au Clot



## *Eclairage public*

Mise en service de l'éclairage public du lotissement de Leyrette le 23 janvier 2024.

Tous les travaux qui devaient être réalisés en 2024 ont été reportés au printemps 2025. Les ampoules seront remplacées par des LED, plusieurs éclairages solaires seront expérimentés (au départ du chemin du Soreiller, au virage du cimetière).

L'enfouissement des lignes basse tension et téléphonie pour la partie allant du parking au départ du refuge de la Selle jusqu'à Leyrette sera réalisé courant 2025.

Travaux estimés à 136 686€ HT pour l'électricité avec un reste à charge pour la commune de 16 891 € et 33 435€ HT pour le téléphone avec une participation communale de 25 696 €.

La programmation d'enfouissement de la basse tension pour le Clot est prévue au printemps 2026.

Les travaux pour Les Roures et les Rigues sont programmés pour 2027, une étude complémentaire va être faite afin de voir si le rocher peut être évité.

## *Eau et assainissement*

Tous les travaux concernant la centrale d'épuration de la Bérarde sont suspendus, ils reprendront dès que possible.

Nous allons relancer le SACO pour l'assainissement des hameaux des Etages et de Champhorent.

Comme vous avez pu le constater, en 2024 une seule facture a été éditée et pour certains d'entre vous il n'y a pas de consommation suite à un problème de télé relève. La régularisation interviendra avec la facture de juin 2025. Les factures d'eau pour les habitants de la Bérarde et les 6 maisons des Etages ont été supprimées. Nous avons également demandé la suppression des unités de logement pour les hôtels-bars-restaurants, hébergeurs de la commune pour l'année 2024.

## *Urbanisme*

**Lotissement de Leyrette** : Un terrain a été vendu au lotissement de Leyrette. Aujourd'hui un compromis est signé, si la vente se réalise il restera 4 lots disponibles.

**Plan local d'urbanisme (PLU)** : Le PLU qui était en phase d'achèvement doit être retravaillé. En effet nous devons proposer de nouvelles zones constructibles pour compenser la perte de l'habitat.



# Pastoralisme et patrimoine

Le 20 juin la majorité des troupeaux était sur les estives, malheureusement les 1000 bêtes de la Lavey sont arrivées ce jour-là. L'éleveur a tout de suite pris la route, le Vénéon était déjà sorti de son lit, une brebis a été emportée.

L'été s'est passé sans soucis, au rythme des autorisations de passage pour permettre aux bergers de s'approvisionner.

Les descentes se sont calées sur les ouvertures de la route, le passage des Etançons pour les vaches (merci à l'entreprise) et des troupeaux descendus aux Ougiers. Saison terminée sans dommage.

Différents travaux de débroussaillage ont été réalisés pour l'entretien des terrains, l'ouverture des paysages entre le chemin de l'ancien Pont du Diable et la route d'accès à la microcentrale.

Travaux d'un montant de : 5 616,00 € TTC (Subvention Région : 2 560,90 € ; Subvention FAEDER Europe : 1 931,90 €)

Les travaux de réhabilitation de la cabane de Lanchatra, dernier bâtiment d'alpage à bénéficier d'une restructuration.

Travaux d'étanchéité et mise aux normes électrique.

Coût des travaux : 36 502,00 € HT (Subvention Région : 8 649,20 € ; Subvention FAEDER Europe : 8 649,20 €)

2025 devrait voir la réalisation d'un abri sous roche à Lanchatra en rive gauche et la construction d'un chalet d'alpage aux Granges afin de pérenniser la venue des éleveurs.



Panneau photovoltaïque—Cabane pastorale de Lanchâtra

## Le moulin du Diable

Nous voudrions avec beaucoup de reconnaissance remercier Françoise et Jean Michel, les enfants de Marie Louise et Germain TURC qui ont souhaité léguer à la commune le moulin dont ils étaient propriétaires.

Lors des événements de juin le mur arrière du moulin a été emporté. Un diagnostic sera nécessaire pour déterminer la solidité de la structure avant d'entreprendre tous travaux. Dès le printemps un cabinet sera missionné.





# Domaine skiable JANDRI 3S

## Discours prononcé lors de l'inauguration

Bonjour à toutes et à tous

Maire de Saint Christophe en Oisans, je suis très honoré et fier d'être parmi vous.

Une inauguration est toujours un moment très agréable, un bonheur partagé, c'est avec beaucoup de plaisir mais empreint d'une vive émotion que je salue cette prouesse technologique. Cette réalisation est un rayon de soleil pour la vallée du Vénéon et plus particulièrement pour la commune de Saint Christophe si durement touchée par la catastrophe du 20 et 21 juin qui a dévasté le village de la Bérarde.

Il y a eu des moments de doute, d'inquiétude voire de peur, des cheveux blancs, aujourd'hui le résultat est là. Un choix audacieux, un pari sur l'avenir, le Jandri est un trait d'union entre nos deux communes, son départ sur la commune des Deux Alpes et son arrivée sur le domaine de Saint Christophe à 3200 mètres.

Cette réalisation au style épuré, remarquablement intégrée dans le paysage était indispensable au domaine skiable. Sa rapidité, son élégance en font un équipement haut de gamme recherché par la clientèle. Je voudrais également souligner la volonté d'intégrer de façon optimale les remontées mécaniques dans l'environnement. Un « lifting » des installations du glacier a été réalisé tant sur un plan technique qu'esthétique, démontage, restructuration, évacuation, sont autant d'actions entreprises. Avec le changement climatique, c'est certainement la haute altitude qui garantira la pérennité du domaine skiable des Deux Alpes. Tout est mis en œuvre pour préserver ce joyau qu'est le glacier de Mantel, les ouvertures du domaine d'altitude sont rythmées par les conditions climatiques avec des fermetures anticipées si besoin.

Bien sûr que mes remerciements et toute ma reconnaissance vont à l'ensemble des acteurs qui ont participé à cette magnifique réalisation, mais je voudrais tout particulièrement et du fond du cœur remercier Monsieur Le Directeur Général de SATA Group.

Monsieur Fabrice Boutet a su associer la commune de Saint Christophe aux projets SATA et faire la promotion de notre territoire.

C'est aussi avec engagement, dévouement et détermination que Fabrice Boutet a engagé SATA Group à nos côtés avec un soutien de tous les instants dans la période extrêmement difficile que nous traversons.

Que tous mes vœux de réussite, de prospérité, de sérénité accompagnent le Jandri 3S, SATA Group, la station des Deux Alpes et la commune de Saint Christophe.

Nous en rêvions, vous l'avez fait, BRAVO, MERCI

Excellente saison à tous

## De l'investissement au nom de l'innovation aux Deux Alpes

Après bien des déboires de construction, la livraison finale du 3S s'est faite à la date prévue par SATA GROUP. Dès l'ouverture de la station (le 30 novembre 2024) le tronçon entre 2600m et 3200m a accueilli ses premiers usagers. À peine une semaine plus tard (le 07 décembre) l'ouverture du tronçon entre 1650m et 2600m est également lancée.





## Quelques chiffres

- 18 mois de chantier
  - 450 ouvriers environs mobilisés sur les 3 gares
  - 1 centrale à béton installée à 2600m afin de minimiser les rotations de camions et les temps de transport
  - 1 base de vie pour 120 ouvriers à 2600m avec restauration sur place
  - 40km de câbles installés
  - 7 super pylônes uniquement contre 17 auparavant
  - 55 cabines de 24 places assises et 8 debout
  - 6,5km pour la longueur totale de remontée mécanique pour 1480m de dénivelé
  - 17min de montée contre 40 avec le DMC
- 
- 3000 personnes/heure, doublant ainsi le débit de l'ancienne remontée
  - 8m/s de vitesse de roulement (28,8km/h)
  - 148 millions d'Euros de budget pour l'ensemble de l'installation



## C'est quoi le 3S ?

**Une technologie avancée développée par POMA.** Un système de suspension tri-câbles (3S) comprenant deux câbles porteurs et un câble tracteur. Cet équipement est silencieux, très performant et conçu pour des grandes portées ainsi que pour résister à des vents forts, même au-delà de 28 m/s (100.8 km/h). Ce système permet de gérer un fort débit et de couvrir de longues distances, comme celles des 2 Alpes, avec une portée allant de 1600m à 3200m.

**Une technologie dédiée à l'efficacité énergétique et environnementale.** Le Jandri 3S se démarque aussi par son optimisation énergétique, en récupérant la chaleur générée par les machines pour chauffer les bâtiments à l'aide de pompes à chaleur. Bien que les panneaux photovoltaïques soient limités par des contraintes liées à l'exposition et au déneigement, la gare de départ et les cabines sont équipées d'une intelligence embarquée, leur permettant ainsi de fonctionner de manière autonome. Chaque détail de sa construction est conçu pour minimiser son impact environnemental. La volonté était d'allier des technologies de pointe, des matériaux écologiques et une gestion responsable des ressources, montrant ainsi qu'il est possible de concilier développement touristique toutes saisons et protection de l'environnement.

Notre commune est signataire d'une convention multi parties dans la nouvelle DSP avec la commune des 2 Alpes et donc solidaire de l'emprunt contracté par un crédit-bail par SATA GROUP.

Le 3S a été officiellement inauguré le vendredi 17 janvier 2025 en présence notamment de Mr S Sauvebois, maire des 2 Alpes, JL Arthaud, maire de St Christophe en Oisans, JY Noyrey, président du conseil d'administration de SATA GROUP, F Boutet, directeur général de SATA GROUP, F Felli, président de POMA.

La journée a débuté pour les invités par une visite guidée de l'installation de 1650m à 3200m, suivie du discours inaugural. Un spectacle nocturne de drones inédit et ouvert à tous à clôturer cet événement devant la gare du Jandri sur le front de neige, enchantant un public nombreux.

## Le funiculaire fait aussi son rajeunissement

Depuis sa première mise en service le 29 juillet 1989, le Funiculaire ou Dôme Express a bénéficié de multiples opérations d'entretien et d'actions de modernisation (affichage en gare). Pour l'hiver 2024-2025, c'est un rafraîchissement complet qui s'est opéré :

- Design mettant en valeur l'esprit montagne
- Rénovation complète des 2 véhicules avec 125 places par rame et un débit de 3000 personnes/heure

## Bilan de la première période

Entre le 30 novembre 2024 (jour d'ouverture) et le 03 janvier (fin des vacances scolaires), SATA GROUP a enregistré : 2 337 000 passages aux remontées mécaniques, contre 2 116 000 en 2024 (sur la même période), 20 671 clients pour la journée record de fréquentation, le 30 décembre 2024, contre 17 250 le 03 janvier 2024.

BONNE SAISON D'HIVER À TOUS

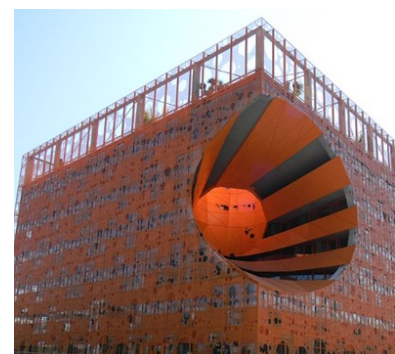
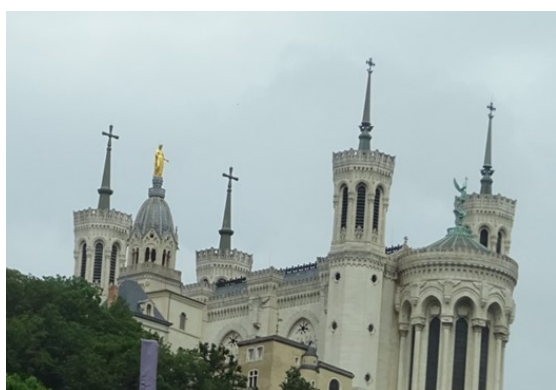


# La Commission d'Action Sociale

## Sortie Séniors 20 Juin 2024 : Croisière-déjeuner entre Rhône & Saône sur l'HERMES

Se laisser bercer par des flots tranquilles, partager paisiblement un déjeuner à bord d'un bateau fluvial et découvrir des paysages nouveaux et variés résumant le programme proposé par la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS).

Loin de l'agitation urbaine et routière, ce voyage à bord de l'HERMES fut un aller-retour agréable et inédit sur la Saône, depuis les quais du Rhône de Lyon jusqu'à Neuville-sur-Saône. La Basilique de Fourvière, les anciennes demeures privées, les vestiges de bâtiments religieux de l'île Barbe, les oasis de verdure de la Saône, le passage de l'écluse de Rochetaillé, les curiosités culturelles de Neuville-sur-Saône et pour finir les édifices futuristes et audacieux de la Confluence, ont été autant de découvertes qui ont permis aux participants de partager leur enthousiasme et leurs impressions.





## Le 11 novembre

Il est important de ne pas oublier l'histoire, d'honorer nos soldats tombés pour la France, cette année encore malgré le froid le public a répondu présent.

C'est autour d'un succulent buffet que les habitants ont pu échanger, ont eu plaisir à partager souvenirs et anecdotes. Le 11 novembre c'est aussi cela, retrouver des personnes qui reviennent à leurs racines.



## Noël

### Le temps de la tradition

A voir les réalisations de plus près, nul doute, les Cristolais et Cristolaises ont dévoilé leurs talents artistiques à l'occasion de l'Arbre de Noël organisé par la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) le 15 décembre 2024.

Petits et grands n'ont pas hésité à relever leurs manches pour décorer une multitude de petits sablés de toutes formes, dans le cadre de l'activité animée par Florence TURC (« Les Ateliers de Flo »). L'envie du beau, du festif s'est exprimé dans des créations originales et amusantes qui, glissées dans un emballage inédit, ont pu être emportées par leurs créateurs et créatrices.

La lecture d'un conte, inspiré par des anecdotes locales tirées du passé de la vallée, a invité les plus jeunes à laisser libre cours à leur imagination et, pour les plus anciens, à se souvenir de leur vie d'antan et de celles de leurs aïeux.

Puis vint le moment tant attendu de la remise des cadeaux et du partage d'un goûter gourmand et convivial.





## *Animations, culture, tourisme*

Les animations de la vallée n'ont pu, bien évidemment être préservées qu'à minima en 2024.

Après le rassemblement des cascades de glace, initié par le bureau des guides les 20 et 21 Janvier 2024, qui a connu un franc succès dans sa nouvelle formule ( atelier de terrain, découverte des traces hivernales et pédagogie sécuritaire). Place début avril à l'événement « Traces en Vénéon » : découverte et initiation au ski de randonnée en étoile autour de la Bérarde. Camp de base au chalet Alpin où Bénédicte accueillait deux groupes , encadrés chacun par un guide. Événement également fort apprécié d'une nouvelle clientèle et qui marque l'ouverture de la vallée, de la route et des refuges concernés.



Et puis la suite des animations prévues s'est malheureusement vue anéantie par la météo du mois de juin.

L'association AVEC, mise en « stand-by » a proposé dans un premier temps à sa salariée à temps complet, EVA, de récupérer un maximum des heures supplémentaires effectuées avant d'être contrainte à envisager un licenciement, compte tenu de l'état de catastrophe naturelle déclarée. Cas de force majeur qui empêche l'élaboration de toute perspective précise.

Notre salariée pour l'été, MAUD, embauchée au 15 juin, a décidé d'elle-même de ne pas grever d'avantage le budget de l'association, ne se sentant pas assez utile au vu de la situation ; elle a choisi de mettre fin à son contrat fin juillet. Elle était donc présente pour la fête des guides et a pu organiser en partenariat avec le bureau des guides, une manifestation différente certes, mais à la hauteur de l'événement dans ce contexte si particulier.

Comme les autres années, un film nous a été projeté la veille au soir en présence des guides. Il s'agissait d'un film présenté gratuitement par l'association OTTEUR, de même le dimanche à Venosc en clôture de la fête des guides. La cérémonie du dimanche matin a débuté au cimetière sur la tombe du Père GASPARD, puis la pluie a obligé tous les participants à rallier l'église pour des prises de paroles fortes, dignes, engagées et très attendues. La chanson de Daniel CATTENE, interprétée par Philippe VALETTE « Ne m'en veuillez pas si la montagne est belle » (Pays d'Oisans), nous a tiré les larmes et fait stopper la pluie !



Saluons la présence du PGHM venu en renfort pour l'occasion et à nos côtés durant tout l'été dans la discrétion, l'écoute et le respect de chacun. Cette journée a permis un lien fort avec tous les acteurs de la montagne, autour d'un pot de l'amitié.

Le mois d'août, avec une navette à partir du 10 et deux allers /retours quotidien, ne permettait pas d'organiser de circuits d'itinérance, la plupart des refuges ayant dû prendre la décision de fermer. Il ne restait plus que « le plus petit festival international du film de montagne de la Bérarde » à organiser et nous avons décidé de ne pas baisser les bras. Grâce à une poignée de bénévoles, à la participation encourageante de Pierre Henri PEYRET du Parc national des Ecrins, de la commune de Bourg d'Oisans pour la mise à disposition gracieuse de la salle de cinéma, pour l'hôtel l'Oberland qui nous a également ouvert ses salons pour la tenue des rencontres littéraires. L'opération plutôt vite montée a connu un beau succès, toutes les séances étaient pratiquement à guichet fermé.

« Pas à la BERARDE, mais pour la BERARDE » était le slogan de cette édition 2024.

On ne peut que remercier la générosité des participants, des auteurs, des réalisateurs, des acteurs et du public pour ce bel élan de générosité. (Toutes les recettes étant intégralement reversées à l'association des Amis de la Bérarde et du Vénéon).

L'association des Amis de la Bérarde, nous a également offert pour le 15 aout, un superbe feu d'artifice à voir depuis le pont du diable, suivi d'un concert exceptionnel sur la place de l'église qui a mis beaucoup de baume au cœur.

Nous retravaillons déjà à l'organisation 2025, car OUI nous sommes bel et bien décidés à faire vivre notre vallée !

### **Musée « Mémoires d'Alpinismes »**

Depuis déjà deux ans, nous travaillons sur la nouvelle exposition de notre musée pour 2025.

Les événements de juin nous ont fait prendre du retard mais nous travaillons toujours afin de proposer l'exposition sur les refuges alpins, créée par le musée Daupinois, que nous allons adapter à notre vallée et à nos locaux.

Conscients que les délais seront courts pour être prêt pour lancer cette nouvelle exposition, nous ferons le maximum afin de relever le défi !

L'équipe de la commission culture était aller visiter l'exposition à Grenoble, puis à Saint Gervais.

C'est une belle initiative que de mettre nos refuges en lumière, notamment par les temps que nous traversons !

## *Dans nos familles en 2024..*

### **Décès**

13 juillet 2024 : Décès de M Guy RODIER à 89 ans

10 septembre 2024 : Décès Mme Marie-Thérèse STAGNOLI née RODIER à 90 ans

13 novembre 2024 : Décès de Mme Christiane CATENNE à 80 ans

16 décembre 2024 : Décès de M André RODIER à 89 ans



# Contacts

## Mairie Saint Christophe en Oisans

Une page facebook a été créée, publiée et actualisée par les Elus.

- **Secrétariat de mairie**

**04 76 79 53 50**      **mairie@saint-christophe-en-oisans.fr**

<https://www.mairie-st-christophe-en-oisans.fr>

Ouverte au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de **10h à 12h** et de **14h à 16h** ou sur rendez-vous.

Pour l'urbanisme, n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour plus de disponibilité.

- **Service technique**

**04 76 79 07 23**      **technique@saint-christophe-en-oisans.fr**

N'hésitez pas à laisser un message et vos coordonnées sur le répondeur.

- **Musée**

**04 76 79 52 25**      **musee@saint-christophe-en-oisans.fr**

<https://www.musee-alpinisme.com/>

Ouvert au public :

- Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre -> tous les jours :  
Juin & sept : 10h à 12h30 – 14h à 18h  
Juillet & août : 9h30 à 12h30 – 14h30 à 18h
- Vacances scolaires : mardi et jeudi de 14h à 17h.
- Le musée est ouvert sur réservation toute l'année.

- **Bibliothèque**      **biblio-stchristopheoisans@orange.fr**      **Prêts gratuits.**

Toujours fidèles au poste, nos bibliothécaires bénévoles, Denise, Paulette, Blandine et Brigitte vous accueillent :

Juillet et août : lundi, mercredi et vendredi de 17h30 à 19h.

Juin et septembre et petites vacances scolaires : lundi et samedi 17h30-18h30.

Le reste de l'année samedi 17h30 à 18h30. Pour faire votre choix, vous avez la possibilité de consulter le site du Réseau Médiathèque Oisans qui présente les livres de la bibliothèque de Saint Christophe :

<https://www.mediatheques-oisans.fr/accueil>

**Comité de rédaction** : Le Maire et le Conseil municipal

**Crédit photographique** : Jean-Louis ARTHAUD, Marie-Lou et Gérard CHANOVE, Yannick DUCRET, Gérard TURC, Bureau des guides de la Bérarde, RTM, OT 2 Alpes, Géolithe.

**Ne pas jeter sur la voie publique**

Un clin d'oeil et un immense merci à nos Artistes



Tableau réalisé et offert par Madame BASSET de Vaujany



Gravure sur bois d'un vitrail de  
Notre Dame des Glaciers  
créée par Madame AUBERT de Clavans pour St Christophe



